

Le STTP demande à Postes Canada de mettre fin aux compressions décidées par les conservateurs

Pour diffusion immédiate

Le 21 octobre 2015

OTTAWA - Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) demande à Postes Canada de suspendre immédiatement la suppression du service de livraison à domicile là où elle doit entrer en vigueur dans les semaines précédant la formation du nouveau gouvernement libéral.

« Les compressions postales sont l'œuvre des conservateurs. Maintenant que ces derniers ont été éjectés du pouvoir, nous demandons à Postes Canada de modérer ses ardeurs, » affirme Mike Palecek, président national du STTP.

Selon l'échéancier de Postes Canada, de nouvelles boîtes postales communautaires ont été mises en service le 19 octobre, jour des élections, et d'autres le seront en novembre.

Le STTP craint que Postes Canada n'accélère la mise en œuvre de son plan avant que le gouvernement libéral majoritaire ne prenne les commandes.

« Nous devons empêcher ces compressions pour éviter d'autres pertes d'emplois, d'autres dommages dans les quartiers et que d'autres citoyens perdent le service de livraison à domicile, » poursuit Mike Palecek.

Durant la campagne électorale, les libéraux ont promis de mettre fin à la suppression du service de livraison à domicile et de soumettre Postes Canada à un examen. Le STTP a bien accueilli ces engagements, mais selon lui, il faut que les libéraux fassent vite et ordonnent à Postes Canada la fin des compressions.

« Les personnes âgées, les personnes ayant une incapacité et d'autres ont été nombreuses à accorder leur vote aux libéraux, en raison de leur promesse de mettre fin à la suppression du service de livraison à domicile, » souligne Mike Palecek.

« Postes Canada aurait tort de poursuivre dans cette voie, maintenant que les libéraux ont été élus et que la population a envoyé un message clair à ce sujet, » conclut-il.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec Aalya Ahmad, services des communications du STTP, au 613-327-1177.